

Quand la criminologie fait son numéro. Mises en scène criminologiques de l'humour

Par Luce Molitor, Laure Baudrihay-Gérard

e-legal, Volume 10

Pour citer l'article :

Luce Molitor, Laure Baudrihay-Gérard, « Quand la criminologie fait son numéro. Mises en scène criminologiques de l'humour », in *e-legal, Revue de droit et de criminologie de l'ULB*, Volume 10, mars 2026.

Adresse de l'article :

<https://e-legal.ulb.be/volume-10/dossier-e-aux-troubles-de-l-humour/quand-la-criminologie-fait-son-numero-mises-en-scene-criminologiques-de-l-humour>

La reproduction, la communication au public en ce compris la mise à la disposition du public, la distribution, la location et le prêt de cet article, de manière directe ou indirecte, provisoire ou permanente, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, ainsi que toute autre utilisation qui pourrait être réservée à l'auteur ou à ses ayants droits par une législation future, sont interdits, sauf accord préalable et écrit de l'Université libre de Bruxelles, en dehors des cas prévus par la législation sur le droit d'auteur et les droits voisins applicable en Belgique.

© Université libre de Bruxelles - mars 2026 - Tous droits réservés pour tous pays - ISSN 2593-8010



« L'humour est une déclaration de dignité, une affirmation de la supériorité de l'homme sur ce qui lui arrive. »¹

« Lorsque le chercheur rit, il quitte un instant sa position de chercheur et, s'il ne rit pas, il ne voit que le rire des autres sous la forme univoque de la moquerie. Bref, voilà un objet bien indomptable, passablement 'dangereux' au regard du sérieux scientifique. »²

Parfois revendiqué, à tort, comme intrinsèquement humain³, l'humour « ne déclenche pas nécessairement le rire »⁴, mais se donne à comprendre en situation, au travers de manifestations nuancées qui emportent des enjeux diversifiés pour les sciences humaines et sociales⁵. Extirpé d'une appréhension seulement individuelle ou psychique, et envisagé comme « geste social »⁶ ou comme « composante universelle de l'interaction humaine »⁷, l'humour dispose d'un puissant pouvoir de cohésion sans forcément protéger les intervenants sociaux de la possible violence de cette interaction particulière : l'autre peut en être le complice ou la cible, il peut en jouir comme il peut en souffrir. L'humour, son sens, son exercice – on le devine sans peine –, ne renvoie dès lors pas qu'au comique divertissant, léger et partagé, il s'inscrit dans des dynamiques plurielles, incarnées et situées. Ainsi, lorsqu'il se fait provoquant, il flirte avec l'acceptable et en révèle les frontières ; lorsqu'il soutient la capacité à se jouer de ce qui dérange, ombre ou oppresse, il constitue une réelle ressource professionnelle ; appréhendé comme disposition individuelle, il s'inscrit dans un répertoire de ressources personnelles au service de la préservation d'un équilibre fondamental ; ou encore, s'il peut être mobilisé comme instrument d'insoumission et de dénonciation, signer ou activer la cohésion voire la résistance⁸ – « une déclaration de dignité »⁹ – il peut également reproduire des mécaniques de violence et de domination sexiste, raciste, classiste, âgiste (et tant d'autres).

Cette introduction au numéro spécial constitue les actes du colloque « (E)aux troubles de l'humour ». Elle s'attarde d'abord sur les différentes dimensions de l'humour qui font de lui un objet sérieux, légitime et particulièrement fructueux pour la recherche en territoires criminologiques. Elle expose ensuite le colloque dont ce dossier est l'empreinte, seulement partielle, et revient enfin sur le panel d'articles proposé.

Prendre au sérieux le poly-humour

« Noir, gras, graveleux, parodique, pince-sans-rire, de premier ou de second degré, lourd ou subtil, il [l'humour] se manifeste sous des formes variées, parfois décalées et surprenantes, et investit un registre de supports d'expression étendu »¹⁰. Caractérisé par sa grande polysémie, l'humour recèle une myriade « de termes qui

s'enfilent dans une joyeuse sarabande dont on ne voit ni le début, ni la fin, ni une quelconque hiérarchie »¹¹. Si les traits qui lui donnent forme sont parfois flous ou diffus, l'humour n'est pas pour autant une question insaisissable à prendre à la légère. Au contraire, il renferme des enjeux politiques sérieux, essentiels et urgents. À l'heure où des personnages (pas très drôles) continuent à disqualifier, brimer, enfermer ou tuer celles et ceux qui s'opposent à leurs programmes ou ne les servent pas, l'humour, parfois dernier bastion de l'insoumission¹² et véritable « arme de déstigmatisation massive »¹³, permet de rendre absurdes les rapports de domination, d'en amorcer le retournement sous l'effet d'une subversion aux allures parfois militantes, et de résister à leur reproduction sociale.

L'humour compte parmi ces rares notions, à la fois objet et voie d'accès du réel, qui font dialoguer pertinence et impertinence, subtilité et violence, émancipation et assujettissement. Il agit également comme une ressource pour (se) réguler, pour équilibrer les tensions, accepter l'inacceptable, dédramatiser et appréhender autrement la réalité en lui prêtant des dimensions qui suscitent la dérision¹⁴, prêchent le ridicule ou l'absurde, invitent à la légèreté jusque dans la pesanteur des situations les plus graves. Parfois cruelle, voire destructrice, la pratique de l'humour peut mener à l'interrogation de ses propres limites (peut-on rire de tout ?) et d'étonnants communautarismes (avec n'importe qui ?). Parce qu'il est intrinsèquement lié aux normes et aux valeurs, par nature changeantes, ce qui peut paraître drôle et léger à une époque donnée devient lourd, sérieux, voire criminel à une autre.

L'humour, ce drôle d'objet, se montre à la fois complexe et paradoxal ; il n'est guère étonnant¹⁵ qu'il ait retenu l'attention des actrices et acteurs du champ criminologique. C'est à cette joyeuse acrobatie, celle d'emprunter l'humour comme voie et comme objet pertinent de recherche, que se sont risqués les oratrices et orateurs lors du colloque anniversaire des 25 ans du Centre de recherches pénalité, sécurité et déviances et des 90 ans de l'École des sciences criminologiques Léon Cornil. Sous le titre « (E)aux troubles de l'humour », cet événement scientifique - qui ne pouvait se tenir qu'un 1er avril - a envisagé les terrains criminologiques tels des espaces propices à l'exercice et à l'analyse de l'humour, en faisant le pari de « produire un effet sérieux sur le risible tout en s'amusant de la raison »¹⁶.

Il s'agissait là d'un pari ambitieux, puisque, comme l'avance Luce Molitor dans ce numéro spécial : « Emprunter l'humour comme voie d'entrée en terrains criminologiques, c'est accepter de se confronter à l'étendue de son champ et à son polymorphisme, qui ne connaît d'égal que la diversité de ses fins ». Cependant, comme le souligne Sybille Smeets dans sa contribution, « l'humour est un objet d'étude particulièrement fécond pour la criminologie. Il dit quelque chose des objets que nous étudions et des espace-temps particuliers dans lesquels ces objets s'inscrivent, et, en l'occurrence, il permet à la fois de mettre en scène et

d'interroger les rapports sociaux et les dynamiques de pouvoir, les formes de contestation qui leur sont associées et les imaginaires sociaux qui traversent les pratiques de contrôle et de résistance ».

Un criminologue, un praticien et un humoriste sont dans un bateau...

Intellectuellement sérieuses, parfois grinçantes, graves, mais aussi comiques, les interventions et échanges qui ont eu lieu lors de ce colloque n'ont pas tous pris la forme de communications scientifiques au sens strict du terme. Cette rencontre a voulu, à l'image des convictions soutenues par les institutions célébrées¹⁷, accorder une place de choix au terrain, à celles et ceux qui font l'expérience de l'usage de l'humour en territoires criminologiques, qu'ils en soient les usagers, les bénéficiaires ou les cibles. Aussi, criminologues de parquet, travailleurs sociaux, agents pénitentiaires, ou encore anciens détenus, toutes et tous dépositaires d'un savoir expérientiel puissant, ont livré des témoignages forts, et ont, par la force de leur réalité, ancré la thématique au plus profond des pratiques, des êtres et des situations qui font et sont leur métier et leur vécu.

Enfin, pour éviter au sérieux de prendre une place dont on souhaitait le priver, un duo de comédien.nes, expert.es en improvisation (Captatio, formation & scène), s'est chargé de ponctuer le déroulé du colloque d'interludes cocasses, insolites, parodiques, drôles, parfois hilarants qui ont généreusement huilé le programme. Ramassant les idées, les anecdotes, les témoignages, les analyses et les hypothèses, les traduisant en de délicieuses scénettes parfois absurdes ou délirantes, les humoristes à la manœuvre ont livré au public une performance instantanée, incarnée et loufoque qui, loin de sa dimension illustrative ou accessoire, a fini de convaincre les sceptiques (s'il y en avait) que l'humour et la science, s'ils empruntent des outils différents, sont des mouvements qui se rencontrent pour interroger tant le réel que ses fondements. Si la criminologie critique s'intéresse particulièrement aux phénomènes qualifiés de criminels, elle partage avec l'humour la volonté d'inviter à déconstruire les évidences et les représentations sociales sur lesquelles reposent la compréhension de nombre de rapports de pouvoir et les mécanismes sociaux qui sous-tendent ces constructions, ouvrant ainsi la voie à des regards parfois décalés et à de nouvelles perspectives de compréhension et de partage des savoirs.

À chaque article son entrée en scène

Ce numéro spécial renferme quelques-unes de ces interventions, traduites sous forme d'articles scientifiques. S'il est difficile d'en résumer le propos tant le champ criminologique fut abordé dans son étendue (de la police aux magistrats, de la prison à l'IPPJ, du travail du sexe au twerking, etc.), plusieurs idées occupent l'avant de la scène. Les contributions ont permis de démontrer que, dans le champ criminologique, l'humour apparaît comme une ressource mobilisée dans des

situations limites, marquées par la contrainte, la violence symbolique ou la confrontation à des expériences extrêmes telles que la mort ou l'enfermement. Il constitue un mode de gestion des rapports de pouvoir, permettant tantôt de les reproduire, tantôt de les négocier ou de les subvertir dans des contextes variés. Comme dans d'autres espaces sociaux, dans le champ criminologique, cette fonction reste profondément ambivalente : l'humour peut se révéler à la fois protecteur et violent, émancipateur et oppressif, créateur de lien et instrument de domination. Il s'inscrit également comme une pratique située, dépendante de cultures professionnelles et de cadres interactionnels spécifiques, où il structure les relations entre pairs, entre professionnel.les et publics criminalisés ou encore avec la chercheuse ou le chercheur criminologue. Sa dimension de résistance est âprement soulignée dans différentes contributions, ainsi que sa capacité à reconfigurer des normes, à détourner des stigmates, à resignifier ou encore à contester les représentations dominantes. Ainsi, l'humour traverse des univers sociaux très différents tout en constituant un analyseur privilégié des rapports de pouvoir, des enjeux d'identité et des rôles sociaux et, de manière plus large, des (inter)actions sociales.

Ces différentes dimensions de l'humour trouvent une traduction concrète dans les contributions empiriques et les témoignages rassemblés dans ce dossier.

Un putain d'humour

À partir d'entretiens menés auprès de travailleuses du sexe, Julie Sojcher interroge la manière dont l'humour s'immisce dans la gestion du stigmate lié au travail du sexe, c'est-à-dire à « une activité professionnelle qui transgresse les normes dominantes », notamment en matière de sexualité. L'auteure s'adonne également à un travail réflexif continu où l'entretien est envisagé comme une « scène sociale » dans laquelle les actrices et acteurs sociaux négocient des positions, des identités et des rapports de pouvoir. Loin d'être anecdotique, l'humour, « tantôt noir, tantôt trash », apparaît comme une ressource discursive permettant de maîtriser les impressions, de contrôler l'information et de rejouer les assignations stigmatisantes. Ce registre est précieux, puisque les travailleuses du sexe peuvent en faire usage comme d'une « barrière protectrice » contre certaines représentations, et ainsi « maîtriser le récit de leur expérience ». En mobilisant la dérision, les enquêtées déplacent les cadres interprétatifs dominants, notamment ceux qui les enferment dans une figure de victime, en tournant en ridicule les lectures causalistes et pathologisantes de leur trajectoire. En bousculant les frontières entre souffrance et autodérision, cette contribution montre à quel point l'humour permet non seulement de résister au stigmate, mais aussi de le retravailler, de le reconfigurer et, ce faisant, de redéfinir les termes mêmes de l'interaction.

Le matraquage comique

Issu d'une immersion prolongée en zone d'inconfort, au sein de plusieurs zones de police, l'article de Kevin Emplit montre que, comme dans de nombreuses autres professions, l'humour policier occupe une place centrale dans le déroulement quotidien des activités : il structure les interactions entre pairs, entre les policiers et leurs publics, ainsi qu'avec l'ethnographe lui-même. Pour ce dernier, les exercices de l'humour - marqueurs de défiance, outils de mise à l'épreuve, etc. - loin d'être anecdotiques, fonctionnent comme des rites de passage pour le chercheur, sommé de participer aux (en)jeux policiers afin de passer « symboliquement du statut de "chercheur", personne extérieure pouvant susciter la méfiance, au statut de "stagiaire", personne qui s'intègre en se pliant à leur jeu et qui accepte de se faire avoir ». Dans le cadre des interactions entre les membres de la police et la population, l'humour, s'il peut être lourd, dominant et blessant, peut aussi se faire léger, nuancé, voire apaisant. Bien qu'il poursuive « essentiellement l'objectif de mise à distance », il signe cependant souvent l'expression d'un rapport de pouvoir entre la police et ses publics. Entre pairs, l'humour est analysé comme soupape, stratégie de défense, permettant d'opérer une distinction collective avec les éléments perçus comme extérieurs au groupe, mais aussi de « survivre » aux pénibilités du travail en offrant « des moments de rupture dans la répétitivité et la monotonie de l'activité ».

De ressource professionnelle, il est également question dans la contribution suivante, issue d'une observation ethnographique menée au sein d'une unité de police criminelle à l'est de la République démocratique du Congo. Désiré Karume Lugerero analyse l'humour comme une ressource policière mobilisée pour gérer « la pénibilité des conditions de travail » ainsi que la consommation problématique d'alcool sur le lieu de travail. Après avoir resitué l'acteur policier dans son contexte historique et dans son cadre normatif, l'auteur nous plonge dans les « coulisses de la police criminelle » : « un hangar, espace multifonctionnel par excellence, que les policiers utilisent comme lieu de repos, de repas, de détente, d'accueil et de détention provisoire ». C'est à partir de cet espace particulier qu'émane le *corpus* analysé par l'auteur, constitué d'une multitude d'interactions humoristiques, que ce soit entre pairs, entre policiers sans grade et leur hiérarchie, ou encore entre policiers et détenus. Ces interactions incarnent des formes d'humour sous toutes leurs déclinaisons : de la moquerie, qui vise à exclure aussi bien les détenus, enfermés dans une pièce du hangar, que la hiérarchie lorsqu'elle manque de respect aux policiers sans grade ; à un humour mobilisé comme outil d'intégration professionnelle, qui permet de détendre les policiers travaillant dans « des conditions précaires caractérisées par le manque de matériel de travail, l'absence et/ou l'insuffisance de salaires », ou encore de « désamorcer les tensions » entre collègues.

Passant de l'humour policier à l'humour sur la police, Sybille Smeets explore ensuite les usages subversifs et militants de l'humour à travers ses expressions iconographiques (graffitis, mêmes, affiches, dessins), en particulier dans les

discours critiques à l'égard de la police. L'auteure montre que l'émergence d'une posture anti-police plus radicale, visant « l'existence même de l'institution policière », s'accompagne d'une transformation de ses supports, souvent anonymes et diffus, allant de la rue aux réseaux sociaux. L'humour anti-police, s'il peut être violent et chercher à blesser, constitue également un « espace de solidarité, joyeux et créatif », au croisement de diverses luttes (antiracistes, féministes, altermondialistes, etc.) et au service d'une critique systémique de cette institution. En ridiculisant, caricaturant ou désacralisant la figure policière, cet humour agit à la fois comme vecteur d'expression, outil de mobilisation et pratique infrapolitique de résistance. Il contribue ainsi à faire émerger, dans l'espace public, des formes alternatives de discours sur l'ordre, la légitimité et la violence. Sybille Smeets souligne cependant que la portée de cet humour reste limitée : il est davantage « révélateur des rapports de pouvoir qu'un levier de changement pérenne ».

Des plaisanteries complètement marteaux

Carla Nagels et Laure Baudrihayé analysent la scène judiciaire et interrogent la place de l'humour dans les audiences correctionnelles en procédure accélérée, un espace structuré par les impératifs de rapidité et d'efficacité dans le traitement des dossiers judiciaires de l'ordinaire. À partir d'observations d'audience et d'entretiens menés auprès de magistrats, les auteures mettent en évidence un décalage entre les représentations professionnelles de l'humour - censé détendre l'atmosphère et encadré par certaines conditions d'acceptabilité - et ses usages effectifs, fréquemment marqués par l'ironie, le sarcasme ou la moquerie. L'humour permet ainsi « de maintenir une distance entre les logiques propres au fonctionnement de l'institution judiciaire pénale, à ses objectifs et ses modalités d'action, et les réalités sociales complexes et particulières de chacune des personnes qui y sont renvoyées », sur lesquelles le système pénal n'a aucune prise. Tout sauf anodin, cet humour « opère comme un marqueur social qui s'intègre parfaitement dans la logique pénale », participant à la fois à la régulation des audiences et à l'exercice d'un pouvoir institutionnel sur les justiciables. Cette contribution met dès lors en lumière la dimension profondément politique de l'humour dans un espace où se jouent des rapports de domination particulièrement visibles.

Olivier Huybrechts nous emmène au cœur du travail social, dans les interstices d'une relation d'aide contrainte. À partir d'une rencontre avec un jeune en conflit avec la loi, l'auteur traite des usages possibles de l'humour : outil relationnel permettant d'« arracher du pouvoir au système », de créer du lien dans le cadre de relations codifiées et asymétriques, de redonner de l'agentivité aux bénéficiaires. Cette contribution relève également les contradictions de cet outil ambivalent : à la fois « vaccin et poison », son usage en présence « des jeunes » ou « des collègues », pour ne pas devenir mésusage, doit respecter une juste posologie, au

risque de muter en arme de violences symboliques à l'égard de ceux qui en sont déjà bien trop victimes.

Rire entre quatre murs

Chloé Branders aborde les normes de genre en contexte d'enfermement à partir d'une scène incongrue de *twerking* réalisée par un jeune garçon en IPPJ, analysée comme un cas limite. L'auteure met en évidence le caractère de « manifestation troublante » de cette scène : elle introduit du trouble là où prévalent de fortes rationalités sécuritaires et de genre. Cette performance fait basculer les normes dans le ridicule et l'absurde, tout en restant protégée par le registre du « c'est pour rire », qui en neutralise partiellement la portée subversive. L'expression artistique et humoristique apparaît ainsi comme une marge, un interstice permettant de jouer avec les contraintes institutionnelles et genrées (ou de les déjouer), dans un lieu qui peine encore à s'émanciper des dominations hétéronormées : « la performance artistique prend le relais d'une critique sociale qui ne peut être formulée autrement ». En floutant les frontières entre conformité et transgression, entre virilité et féminité, cette contribution met en évidence combien l'humour permet d'éprouver les rationalités – notamment celles liées au genre – qui structurent l'expérience de l'enfermement.

Dans le prolongement de la réflexion sur l'humour en détention, Jérôme Englebort, Chris Féri et Frédéric Mignon s'intéressent à l'humour en contexte carcéral. Dans un échange à trois voix, celle d'un ancien détenu, d'un agent pénitentiaire et d'un psychologue, les auteurs interrogent l'expérience de l'enfermement en croisant leurs regards sur la violence des situations vécues et la présence, parfois incongrue, du rire. Ces registres, a priori incompatibles, s'articulent notamment dans des situations limites, telles que la confrontation à la mort, où l'humour surgit comme une pratique à la fois nécessaire et profondément ambivalente. Le texte met en évidence que l'humour en prison est traversé par des codifications fines, dépendantes des positions occupées, des rapports de pouvoir et du sentiment de sécurité. D'abord absent, voire impossible dans les premiers temps de l'incarcération, il devient progressivement accessible à mesure que les individus parviennent à se situer dans l'ordre carcéral. En mobilisant les notions de visage, de masque, de face et de rôle, les auteurs montrent que l'humour participe à la gestion des émotions dans un univers où « on exhibe sa dissimulation », où l'on « passe d'un masque à l'autre » et où le visage prime sur la pensée. Cette contribution met ainsi en évidence combien l'humour constitue à la fois une ressource ambivalente et un révélateur des tensions qui structurent le monde carcéral.

Rire entre quatre planches

Luce Molitor approche le vivant par le mort en décroissant la vitalité de

l'humour et l'inertie du corps mort. Ces registres, a priori discordants, se rencontrent et dialoguent en salle d'autopsie. L'auteure, en passant du temps *in situ* loin des fantasmes fictionnels, entre les corps morts et vivants, interroge l'usage de l'humour dans un espace *a priori* sinistre. Elle montre que l'humour est à la fois un levier de résistance, agissant par contraste face au silence macabre ainsi qu'un outil (qui exige donc des savoir-faire) à part entière des identités et des dynamiques professionnelles. En brouillant les frontières entre sérieux et dérision, entre vie et mort, cette contribution met en évidence combien l'humour permet d'accéder à une compréhension fine des cultures professionnelles et des manières d'habiter des situations limites.

En empruntant à des disciplines diverses et variées, en se frottant aux terrains, en décortiquant la parole, en interrogeant les postures, les contextes, les décorum, l'histoire, les images, les pratiques, les interactions, et en pistant les traces de l'humour dans les tribunaux, les salles d'autopsie, les commissariats d'ici et d'ailleurs, les réseaux sociaux ou encore les expériences carcérales, ce dossier retrace l'itinéraire d'une drôle de criminologie : sensible, insatiable et critique. À l'occasion des anniversaires de l'École des sciences criminelles Léon Cornil et du Centre de recherches pénalité, sécurité et déviances, ce dossier prolonge et réaffirme leur engagement dans une démarche résolument critique, et entend convaincre du sérieux de l'humour, à la fois en tant qu'objet et comme voie d'approche de ses territoires.

Nous invitons désormais sur scène les contributions réunies dans ce numéro : que le rideau se lève...



(E)aux troubles de l'Humour

**Colloque anniversaire des 90 ans de l'École
des sciences criminologiques Léon Cornil (ESC)
et des 25 ans du Centre de recherches
Pénalité, Sécurité & Déviances (CRPSD)**

Mardi 1^{er} avril 2025

1. Gary R., *La Promesse de l'aube*, Paris, Gallimard, 1960, pp. 160-161. ↪

2. Adam Ch., « Observations critiques d'un clinicien criminologue autour du texte programmatique de Samuel Lézé », in *Champ pénal/ Penal field*, vol. V, 2008, mis en ligne le 06 novembre 2008, consulté le 27 avril 2026 in [URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/6713>]. ←
3. Bergson H., *Le rire : essai sur la signification du comique*, Paris, Metvov Publications, 2026, p. 20.
Rabelais, poursuivant les travaux d'Aristote est à l'initiative du célèbre adage « L'humour est le propre de l'homme ». Ajoutons cependant que la question de l'usage de l'humour dans le monde animalier est une question ancienne, puisque déjà au Xème siècle, on en trouve la trace. De nombreux travaux en éthologie interrogent cette thématique (voir par exemple, chez les singes : Laume I. B., Winkler S. L., Rossano F., Cartmill E. A., « Spontaneous playful teasing in four great ape species », *Proc Biol Sci*, 1 February 2024 ; Davila-Ross M., Allcock B., Thomas C., Bard KA., « Aping expressions ? Chimpanzees produce distinct laugh types when responding to laughter of others », *Emotion*, 11, 1013, 2011; ou chez les rats: Panksepp J. et Burgdorf J., « Laughing rats? Playful tickling arouses high frequency ultrasonic chirping in young rodents », *Toward a science of consciousness III* (ed. Hameroff S. et al.), MIT Press, 1999, pp. 231-244). ←
4. Charaudeau P., « Des Catégories pour l'Humour ? », in *Questions de communication*, vol. 10, n° 2, 2006, p. 1. ←
5. Nous remercions celles et ceux qui ont contribué directement et indirectement à la rédaction de cette introduction, en particulier Nelson Das Neves Ribeiro, Sybille Smeets, Jérôme Englebert et Dominique De Fraene. ←
6. Bergson H., *op. cit.*, p. 28. ←
7. Kuipers G., *Good Humor, Bad Taste: A Sociology of the Joke*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 2006. ←
8. Paton G. et Powell Ch., *Humor in Society: Resistance and Control*, New York, St. Martin's Press, 1988. ←
9. Gary R., *op. cit.* ←
10. Cet extrait provient, comme d'autres passages, parfois paraphrasés, de cette introduction, de l'argumentaire du colloque « (E)aux troubles de l'humour » de ce 1er avril 2025. ←
11. Charaudeau P., *op. cit.*, p. 20. ←
12. Citons l'exemple des déguisements humoristiques portés lors des protestations contre les expulsions de migrants aux USA. On pouvait ainsi lire dans *Libération* : « Face à la froideur et la violence des forces de l'ordre, place aux couleurs, à l'humour et à la fantaisie. Aux États-Unis, Portland fait partie des villes devenues le théâtre d'affrontements entre le bras armé de Donald Trump et les opposants aux expulsions musclées de migrants. Mais depuis peu, ces manifestations dans la capitale de l'État de l'Oregon prennent des airs de carnaval. Grenouilles, poulets, licornes... De plus en plus de contestataires revêtent des costumes d'animaux colorés. Mais l'objectif de ces drôles d'accoutrements est doublement sérieux. Ils représentent un certain moyen de protection, et surtout, permettent de créer un contre-discours. » Thiebault M., « Grenouilles, licornes... Aux États-Unis, le déguisement comme outil de protestation pour déconstruire le récit de Trump », in *Libération*, mis en ligne le 18 octobre 2025, consulté le 25 avril 2026 in [https://www.liberation.fr/international/amerique/grenouilles-licornes-aux-etats-unis-le-deguisement-comme-outil-de-protestation-pour-deconstruire-le-recit-de-trump-20251018_CQFF3ILYVNBFXFFQUAKOCPDQZ4/]. ←
13. Sojcher J., « L'humour comme arme de déstigmatisation massive : analyse réflexive de drôles d'entretiens menés auprès de travailleuses du sexe », in *(E)aux troubles de l'humour*, E-legal, 2026. ←
14. Dans cette acception, il est régulièrement classé comme mécanisme de défense ou de coping, voir à ce propos Chabrol H., et Callahan S., *Mécanismes de défense et coping*, Paris, Dunod, « Univers Psy », 2024. ←
15. Nous faisons référence au fameux article d'Alvaro Pires : Pires A., « La criminologie et ses objets paradoxaux : réflexions épistémologiques sur un nouveau paradigme », *Déviance et Société*, vol. 17, n° 2, 1993, pp. 129-161. ←
16. Argumentaire (E)aux troubles de l'humour. ←
17. Le Centre de recherches pénalité, sécurité et déviances et l'École des sciences criminologiques Léon Cornil. ←

